

# ACTION URGENTE

## UN ÉMINENT DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS ARRÊTÉ EN RDC

Un défenseur des droits humains de premier plan est incarcéré pour des raisons d'opinion dans le sud-est de la République démocratique du Congo (RDC) depuis le 24 juillet. Son organisation a publié récemment un rapport évoquant la complicité de l'État dans l'exploitation illégale d'une mine d'uranium, et il doit répondre d'accusations motivées par des considérations politiques.

Golden Misabiko, président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme dans la province du Katanga (ASADHO/Katanga), a été arrêté le 24 juillet par les services de renseignement à Lubumbashi, la capitale provinciale. Il est actuellement incarcéré dans les locaux du parquet, il dort dehors sur un carton parce que la cellule est surpeuplée et crasseuse.

Le 29 juillet, la Haute Cour de Lubumbashi a ordonné qu'il soit maintenu en détention pendant quinze jours aux fins de l'enquête et d'un éventuel procès pour « atteinte à la sûreté de l'État » et « diffamation ». Le tribunal a rejeté la requête de ses avocats demandant sa libération sous caution. Les autorités judiciaires du Katanga ont, semble-t-il, subi des pressions politiques les incitant à le maintenir en détention.

Les charges retenues contre Golden Misabiko sont liées à un rapport publié le 12 juillet par l'ASADHO/Katanga au sujet de la mine d'uranium de Shinkolobwe. Selon ce rapport, des responsables civils et militaires se sont rendus complices de l'exploitation illégale de la mine de Shinkolobwe après que le gouvernement a fermé celle-ci en janvier 2004 pour des raisons ayant trait à la sûreté de l'État et à la sécurité publique. Il indique également que les autorités de la RDC n'ont pas fait le nécessaire afin de sécuriser la mine. Par ailleurs, il critique le manque de transparence à propos d'un accord passé le 26 mars entre le gouvernement et l'entreprise française AREVA, spécialisée dans l'énergie nucléaire, qui accorde à celle-ci le droit de prospecter et d'extraire de l'uranium en RDC.

Le 28 juillet, des défenseurs des droits humains du Katanga ont organisé une manifestation pacifique devant le palais de justice de Lubumbashi afin de protester contre la détention de Golden Misabiko.

### DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en français ou dans votre propre langue) :

- demandez la libération immédiate et sans condition de Golden Misabiko car il s'agit d'un prisonnier d'opinion, détenu uniquement en raison de ses activités légitimes en faveur des droits humains ;
- priez le gouvernement de prendre de toute urgence les mesures nécessaires pour améliorer ses conditions de détention.

### ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 10 SEPTEMBRE 2009 À :

#### Président de la République :

Son Excellence Joseph Kabila  
Président de la République  
Palais de la Nation  
Avenue de Lemera  
Kinshasa-Gombe  
République démocratique du Congo  
Courriel : [presipp@yahoo.fr](mailto:presipp@yahoo.fr)  
Formule d'appel : Son Excellence  
Monsieur le Président,

#### Ministre de la Justice :

Luzolo Bambi Lessa  
Ministère de la Justice  
228 Avenue de Lemera  
BP 3137  
Kinshasa-Gombe  
République Démocratique du Congo  
Formule d'appel : Monsieur le  
Ministre,

#### Gouverneur du Katanga :

Moïse Katumbi Chapwe

Merci de laisser un message sur le site Internet officiel du gouverneur : [www.katanga.cd/misc/contact.php](http://www.katanga.cd/misc/contact.php)  
Formule d'appel : Monsieur le Gouverneur,

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la RDC dans votre pays.** Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## UN ÉMINENT DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS ARRÊTÉ EN RDC

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

La Haute Cour de Lubumbashi a ordonné le maintien en détention de Golden Misabiko le 29 juillet au motif que les charges retenues contre lui étaient, aux yeux du tribunal, « *extrêmement graves* ». Aucune explication supplémentaire n'a été donnée. Un représentant local des autorités judiciaires avait précédemment décrit l'affaire de Golden Misabiko comme « *un dossier vide* ». Lambert Mende, porte-parole officiel du gouvernement et ministre de la Communication et des Médias a estimé, quant à lui, que le rapport de l'ASADHO regorgeait d'« *inepties criminelles* ».

Le 21 juillet, juste avant l'arrestation de Golden Misabiko, une délégation du Conseil de sécurité provincial, composée de hauts responsables civils et militaires de la province, accompagnés de journalistes, s'est rendue à Shinkolobwe, prétendument pour enquêter sur les allégations contenues dans le rapport de l'ASADHO/Katanga. L'association a décliné l'invitation à prendre part à la visite, estimant qu'il ne s'agissait pas d'une enquête sérieuse et indépendante.

Le placement en détention de Golden Misabiko a coïncidé avec une attaque directe lancée le 28 juillet par Lambert Mende contre les organisations non gouvernementales (ONG) internationales spécialisées dans les droits humains et l'environnement, et avec une interruption des programmes de Radio France Internationale (RFI) en RDC le 26 juillet. Lambert Mende a accusé ces organisations de tenter d'ébranler le gouvernement.

Shinkolobwe, située à environ 150 kilomètres de la capitale provinciale, Lubumbashi, est la source de l'uranium utilisé dans les bombes atomiques larguées sur le Japon en 1945.

AU 208/09, AFR 62/013/2009, 30 juillet 2009

**AMNESTY**  
**INTERNATIONAL**

